USF-L … Nouveau-venu dans l'Union Syndicale Fédérale

En bref:

Luxembourg fait partie des fondateurs de l'Union Syndicale Fédérale. Suite à la décision de l'Union Syndicale Luxembourg de quitter l'USF, il n'était pas concevable que l'USF disparaisse du paysage de Luxembourg et de laisser le personnel de Luxembourg en déshérence de représentation ! Un groupe de syndicalistes a alors repris le flambeau pour construire peu à peu une nouvelle organisation fondée sur les valeurs de l'USF : solidarité, écoute, action dans un cadre aussi large que possible, ouverture à tous et pour tous, respect des deniers publics-des personnes et des règles de fonctionnement d'une organisation démocratique.

Nicolas Mavraganis
Président de l'Union Syndicale Fédérale-Luxembourg

L'origine de l'USF-Luxembourg : la volonté d'appartenir à une fédération car, ensemble, nous sommes plus forts …

Lors de la création de l'Union des Syndicats, le SGPOE Luxembourg a été l'une des premières organisations ouvertes sur la nécessaire action commune et qui s'est intégrée dans le mouvement syndical européen et mondial.

A Luxembourg, notre section de l'UdS (Union des Syndicats), puis de l'USF, a contribué, avec son tempérament mais aussi avec ses moyens et son engagement, à un nombre important de succès, tant en ce qui concerne les relations avec nos employeurs qu'en ce qui concerne la défense de nos droits, ceux du dialogue syndical en faveur des plus faibles, qu'ils soient agents, fonctionnaires ou pensionnés.

Les responsables actuels de l'Union Syndicale Luxembourg ont décidé de quitter l'USF pour rejoindre l'Alliance, confédération dominée par R&D (Renouveau et Démocratie). Ce départ signifiait que les valeurs partagées par une partie du personnel de Luxembourg n'étaient plus représentées sur ce site. Cela signifiait aussi la fin de l'accès, au niveau européen, à la Fédération syndicale européenne des Services publics (FSESP) ainsi qu'à la Confédération européenne des Syndicats (CES) et, au niveau mondial, à l'Internationale des Services publics (ISP).

Un groupe de syndicalistes militants de base et engagés au jour le jour sur le terrain a refusé cette manœuvre qu'il ne comprenait pas et a souhaité relever le défi de faire renaître l'Union Syndicale Fédérale à Luxembourg, en inscrivant clairement ses objectifs et missions dans le cadre USF.

Ainsi, cette nouvelle section veut tout comme l'USF :

- «garantir aux citoyens européens un Service public central indépendant, compétent et permanent, respectant les deniers publics, en liaison avec le monde syndical européen du travail auquel elle est affiliée» ;
- contribuer aux changements et à l'innovation de la société européenne, dans le respect des personnes et de la démocratie, avec l'esprit d'ouverture nécessaire aux retombées des projets de prochains élargissements de l'Union européenne à d'autres États membres» ;
- permettre au personnel de rester en liaison avec le monde syndical européen du travail auquel elle sera affiliée.

Comme membre de l'USF, l'USF-Luxembourg reste représentée à la FSESP - donc à la CES - et à l'ISP.

Les dossiers à traiter sont nombreux, et l'USF-Luxembourg travaillera en particulier sur des questions vitales pour le site de Luxembourg et pour la principale ressource des Institutions : le personnel, mais avec une approche fédérale.

Le principal dossier «Luxembourg» : la dégradation de l'attractivité de la place …

La réforme de 2004 - réforme signée par tous les syndicats, faut-il le rappeler - a entrainé une dégradation de l'attractivité de ce siège d'affectation. Ce fait est reconnu à tous les niveaux, mais peu d'actions ont été menées jusqu'à présent pour combattre cette situation. La baisse des traitements aux grades de base (ceux du recrutement), les surfacturations médicales systématiques, des carrières plus lentes constatées dans les services transardennais et combinées aux décisions antistatutaires de non-adaptations salariales de 2011 et 2012 qui ont durement affecté les grades de base, sont tous des éléments qui pénalisent l'ensemble des conditions de vie du personnel.

S'il est hors de question à ce stade de demander une réouverture du Statut pour remédier au problème, d'autres voies sont possibles : renégocier la surfacturation médicale, recruter à de meilleurs niveaux de rémunération, reclasser les agents contractuels des grades de base (y inclus ceux travaillant dans les services). Les possibilités sont nombreuses : il faudra toutefois combattre pour les exploiter, vu le manque de volonté politique et les lourdeurs bureaucratiques.

Ce dossier ne pourra être correctement traité que dans un cadre plus large que la seule place de Luxembourg, car les acteurs sont nombreux. Seule l'USF a aujourd'hui la capacité d'avoir une vision globale et donc une approche correspondante.

Les carrières, grandes victimes de 2014 …

Qu'y a-t-il de bon dans le Statut 2014 ? Presque rien ! Et surtout pas toutes ces mesures visant à faire payer au personnel présent et à venir un lourd tribut lié à l'obsession de la réduction des coûts.

Si l'annexe IB, qui définit des taux de promotion, a été conservée, en revanche les blocages des carrières se sont multipliées - en AD12 pour ceux qui n'ont pas de responsabilités managériales (chefs de quelque chose) ; en AST 9 pour 92% des assistants ; à tous les niveaux pour les AST/SC, dont les taux de promotion sont très faibles et dont peu pourront devenir AST ; sans oublier l'oubli institutionnel, voire intentionnel, des attestés non nommés et celui des AST D appelés à rester D sans perspective d'évolution.

D'autres dossiers occuperont l'USF-Luxembourg et seront analysés au niveau fédéral, car ils sont d'ordre général : notamment celui du harcèlement, un management de plus en plus «task oriented» et «procédure oriented» que «human touch» ; celui de la conciliation de la vie privée et professionnelle (horaires, télétravail) ; celui du «new working environment», appelé précédemment «open space» …

Nos axes de travail …

Le programme de travail de l'USF-Luxembourg va s'articuler autour de trois axes essentiels :

- être force de propositions et d'actions innovantes pour la défense d'une Fonction publique européenne solidaire, compétente, indépendante dans le respect des personnes et de la démocratie ;
- assurer l'information du personnel sur tous les projets et décisions du moment issus de l'administration ;
- veiller à rester présents et disponibles auprès des collègues en toutes circonstances (soutien juridique, recours, accompagnement, etc.), au développement d'un networking pour une meilleure défense des collègues, qui tous seront invités à contribuer dans l'optique d'une meilleure transparence ;
- préparer et expliquer, avec l'esprit d'ouverture nécessaire, les retombées des projets de prochains élargissements de l'Union européenne et des changements futurs de la société européenne qui vont impacter notre situation.

Sans promesse ni attaque, nos maîtres-mots sont :

- Missions : conduite de propositions et d'actions pour la défense d'une Fonction publique européenne compétente, indépendante et permanente ;
- Information, communication et présence ;
- Savoir : expérience, networking ;
- Savoir-faire : conseils, rigueur, accompagnement, networking ;
- Savoir-être : accueillant, disponible, à l'écoute de tous.

En un mot : s'occuper de tout le monde, ce qui est et a toujours été la préoccupation de l'USF.